



PRÉAVIS 02/2021 CONTRÔLE DES COMPTES 2020

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs en vos charges et fonctions,

La commission des finances/gestion a siégé le 19 avril dernier à la buvette de la salle de spectacle de Renens ainsi que le 28 avril dans la nouvelle salle de réunion du bâtiment de la Meunière à Prilly.

Renens - François Delaquis, Président	Ecublens - Alain Blanchoud, Rapporteur
Bussigny - Michael Wyssa	Villars-Ste-Croix - Illuminata Perna
Chavannes - Nicolas Rayroud	Saint-Sulpice - René Piller
Crissier - Patrick Martin	Prilly - Aucun membre assermenté

À la suite de la séance du 19 mai une liste de question a été envoyée au Codir.

Voici les questions/réponses retenues par les commissaires lors de la séance du 28 mai en présence de Michel Farine Président du Codir et de Pierre Mühlethaler membre du Codir accompagnés du Major Frédéric Schaer commandant de la POL du Plt Jacques-André Chappuis responsable finance de la POL,

Page III Chiffre 4 Projet Regio

Dans un tel projet les coûts peuvent être de plusieurs natures et répartis sur plusieurs comptes. La CoGest aimerait connaître les "plus" et les "moins" des comptes impactés.

R. : les comptes impactés en (+) :

6001.3101 "Imprimés et fournitures de bureau"

Pour CHF 1'500.-- (achat d'encre pour imprimante PCV) .

6104.3182 "Frais de téléphones, concessions radio, télécom, TV"

Pour CHF 2'000.-- (frais pour Natels REGIO, puces et transfert données)

Les comptes impactés en (-) :

6001.3124 "Achat de carburant pour véhicules"

Pour environ CHF 9'500.--.

(Environ 60'000 Km en moins avec les véhicules de Police Secours car effectués avec des véhicules de la Gendarmerie)

Page 2b

Compte 6000.3092

Quel a été le cahier des charges du mandat du consultant et quel a été le prix de ce mandat

R. Cahier des charges (ou méthodologie de recrutement) :

- Analyse du poste à pourvoir, de sa fonction et de son environnement
- Définition du profil du-de la candidat-e
- Rédaction de l'offre d'emploi
- Analyse des offres de service
- Rédaction de tableaux récapitulatifs des dossiers reçus
- Distinction en trois catégories, dossiers A/B/C
- Choix des candidats potentiels (dossiers A) en collaboration avec le mandant
- Retour des dossiers aux candidats non retenus (dossiers C)
- Mise en attente des personnes convenant partiellement au poste (dossiers B)
- Entretiens avec les candidats potentiels (dossiers A) afin de retenir les personnes qui correspondent le plus au profil recherché et de définir les candidats retenus
- Entretiens avec les candidats retenus et le mandant afin d'anticiper des problèmes d'affinités personnelles
- Évaluation des candidats retenus sur la base d'un interview individuel
- Prise de renseignements concernant les candidats retenus
- Rédaction d'un rapport de synthèse et retour individuel aux candidats
- Retour du rapport de synthèse et de recommandations au Comité de sélection mis en place par la Police de l'Ouest lausannois
- Accompagnement de la personne choisie au travers d'une rencontre, ou après quelques mois, afin d'atténuer le risque d'incompréhensions ou d'insatisfaction par rapport au poste.

Prix : CHF 18'000.--

Le major Schaer nous indique que leur service avait déjà essayé précédemment de recruter ce genre de poste qui fait partie de la direction mais n'avait pas réussi à trouver un seul candidat qui répondait aux critères recherchés. Le consultant retenu a réussi, compte tenu de son réseau RH, à présenter plus de 20 postulations. Deux personnes ayant les capacités requises ont été retenus pour le choix final. Le nouveau responsable RH vient d'être confirmé au terme de ses 6 mois probatoires

Page 4b

Compte 6002.3161.10

Le préavis 01/2020 en lien avec ce compte est-il clôturé et quel en est le résultat ?

R : il n'est pas encore clôturé et il n'y a pas encore eu d'analyse fine des divers comptes impactés.

Page 7b

Compte 6055.3199

Quel est la nature du litige avec ce commerce et quelles sont les responsabilités de la POL.

R : Le litige portait sur la fermeture dominicale d'un commerce en fonction de son type d'activité et de la surface de vente.

La POL doit assumer une erreur d'analyse des éléments du dossier lors de l'intervention.

Quand la provision a-t-elle créée et avec quel montant ?

R. : elle a été créée à fin décembre 2020 avec un montant estimatif de CHF 15'000.--.

Ce montant a ensuite été revu à la hausse début janvier 2021 une fois que nous avons eu connaissance du montant qui allait être demandé.

Quelle était le montant total du litige ?

R. : CHF 16'276.30, payé à la mi-mars 2021.

Le litige porte sur une fermeture dominicale ordonnée sur la base de données erronées. Le montant du litige inclus les frais d'avocat du recourant. Le paiement de la somme précitée a clos la procédure.

Page 8b

Compte 6070.4312.08

Explication sur la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent et l'adaptation de la législation cantonale.

R. : L'intitulé du compte est erroné.

La Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr) concerne "les jeux qui moyennant une mise d'argent ou la conclusion d'acte juridique, laissent espérer un gain pécuniaire ou un autre avantage appréciable en argent". En l'occurrence les collectes ne sont pas visées par cette Loi.

Elle impacte selon leur envergure, les loteries, paris sportifs, jeux d'adresse et les tournois de poker.

Loi cantonale d'application de la LJAr devrait entrer en vigueur courant 2021.

En regard de notre Règlement intercommunal sur les collectes entré en vigueur en 2016, le plan comptable a été adapté

Commentaire du compte 6070.4312.08 : va être corrigé par : Jusqu'en 2019, les émoluments d'autorisation de collectes étaient portés dans le compte 6070.4312.06 – Émoluments autorisations de manifestations.

Depuis 2020, les émoluments d'autorisation de collectes sont reportés dans un compte spécifique.

Page 9a

Compte 6101.3116 Achats de matériel spécialisé

Pouvez-vous nous fournir un extrait de compte ?

L'extrait de compte nous a été présenté et la CoGest a pu poser toutes les questions qu'elle désirait à ce sujet et n'a détecté aucune anomalie.

Page 19

Compte 9206.01

À quoi sert ce compte-courant particuliers ?

R. : il s'agit d'un compte d'attente pour, par exemple, des retours d'argent lorsqu'une banque refuse le paiement car le compte n'est pas juste, ou lors d'un paiement effectué à double.

Le solde au 31.12.2020 a été régularisé au 05 janvier 2021.

Page 22

Préavis 05/2012

Pourquoi le préavis 05/2012 « Déménagement de la POL à la Route des Flumeaux 41, plus-values de construction et mobilier » n'est-il pas encore bouclé ?

R : Ce préavis va être bouclé ce printemps, avant la fin de la législature. Il ne l'a pas été avant car il comportait la création du "Fonds des crédits complémentaires", pour lequel des dépenses étaient encore en cours (tableau et décoration des murs du bâtiment F41) suite à la ré-affectation du solde dudit fonds pour des aménagements décoratifs.

A quoi correspond la dépense 2020 de CHF 2'159.40 ? « Déménagement de la POL à la Route des Flumeaux 41, fonds des crédits complémentaires »

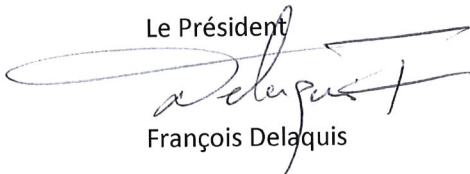
R. : il s'agit de l'achat et la pose d'un film microperforé avec impression qui a été installé sur le mur séparant le local des chefs d'unité du local des agents à F41.

CONCLUSIONS :

La Commission, à l'unanimité des membres présents, relève que les charges sont très bien maîtrisées et qu'il a été répondu de manière précises à toutes les questions posées.

Les commissaires approuvent, à l'unanimité des membres présents, les conclusions de ce préavis et vous demandent d'en faire autant.

Le Président



François Delaquis

Le Rapporteur



Alain Blanchoud